

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Le Gabon et le Congo lancent le "free-roaming"

CE protocole d'accord qui devrait entrer en vigueur, au plus tard le 31 décembre 2019, permettra à la fois à tout abonné en itinérance dans l'un des deux pays de bénéficier, dans la limite d'un mois, des mêmes tarifs d'appels que ceux du pays visité et la réception gratuite des appels en itinérance.

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

TÉLÉPHONIE.

LE Gabon se démarque une fois de plus en Afrique centrale en matière de Technologie de l'information et de la Communication.

Classé par l'Union Internationale des Télécommunications, selon l'ICT Development Index (IDI), comme leader en matière des TIC, notre pays vient avec le Congo, décrire une nouvelle page de l'histoire de la téléphonie mobile dans la sous-région, en signant un protocole d'accord pour la mise en œuvre du "free-roaming". Ce protocole d'accord - qui devrait entrer en vigueur, au plus tard le 31 décembre 2019- fait suite au

processus d'accélération d'intégration sous-régionale, à partir des infrastructures numériques, initié par le Chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, matérialisé par le gouvernement gabonais. C'est dans cette optique qu'une délégation gabonaise conduite par le ministre de la Communication et de l'Économie Numérique, Rigobert Ickambouyat Ndeka, a séjourné, dernièrement, au Congo-Brazzaville, pour mener conjointement avec la partie congolaise, les travaux relatifs à l'interconnexion entre les réseaux en Fibres optiques CAB3 et CAB4.

Ces échanges se sont tenus en marge de l'atelier régional des pays francophones et anglophones en matière d'innovation numérique. Parallèlement à ces travaux, un protocole d'accord sans précédent a été signé entre les responsables des organes de Régulation des deux pays, Lin Mombou et Yves Castanou, respectivement président du Conseil de régulation de l'autorité de régulation des communications électroniques et des postes du Gabon (Arcpe) et Directeur général de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques du Congo (ARPCE).

Ce protocole d'accord permettra à la fois à tout abonné en itinérance dans l'un des deux pays de bénéficier, dans la limite d'un mois, des mêmes tarifs



Echange des parapheurs entre les deux parties.

d'appels que ceux du pays visité et la réception gratuite des appels en itinérance. Cet acte marque ainsi la volonté de l'Assemblée des Régulateurs d'Afrique Centrale (Artac) conformément aux recommandations de la Cemac, qui souhaite généraliser l'expérience du Free Roaming à tous les pays d'Afrique centrale, et l'ambition de l'Alliance Smart Africa, regroupant 29 pays d'Afrique et dont le Président Ali Bongo Ondimba est l'un des membres fondateurs, de transformer l'Afrique en un marché numérique unique.

108 milliards de francs de chiffre d'affaires en 6 mois

MSM
Libreville/Gabon

Au Gabon, le secteur des Télécommunications reste l'une des branches les plus dynamiques du secteur hors pétrole.

D'après la direction générale de l'Économie et de la Politique fiscale, le secteur des télécommunications a consolidé son activité à fin juin 2019. En effet, sur le plan commercial, le chiffre d'affaires s'est renforcé de 11,4 % à 108 milliards de FCFA, dans un

contexte marqué par la baisse des tarifs des communications et des forfaits opérés par la plupart des opérateurs (Gabon Telecom/Libertis, Moov et Airtel Gabon). Le nombre d'abonnés au téléphone a progressé de 4,6 % à 2,9 millions de personnes. Cette performance a été favorisée par le dynamisme des sociétés de téléphonie mobile dont le nombre d'abonnés a aussi progressé de 4,6 %. Il en est de même de l'internet (haut débit et GSM) avec la poursuite de son déploiement sur le territoire national.



COMMUNIQUE

La Société Nationale Immobilière (SNI), société absorbante de la Société Nationale des Logements Sociaux (SNLS), invite les réservataires du lotissement SNLS BIKELE à bien vouloir se rapprocher de son siège social à Likouala pour les formalités d'usage en vue de la signature de leur contrat d'achat de logement.

Fait à Libreville, le 09 OCT. 2019

Le Directeur Général

 Hermann KAMONOMONO